

CLUB DES AMIS DES BONSAI
Association Loi 1901
Siège social : 11 Rue Prinquiau - 44000 NANTES
Immatriculée à la Préfecture de Loire Atlantique



REGLEMENT DES EMPRUNTS D'OUTILLAGE

Le Club des Amis des Bonsaï a acquis de l'outillage. Cet outillage peut être utilisé et/ou emprunté par les membres de l'Association dans les conditions suivantes :

1. Matériel disponible :

- a. **Pistolet Textile Cleaner haute pression** pour nettoyage des bois



- b. **Perche + Moteur suspendu + variateur à pédale + flexible + mandrin 3 embouts**



2. Ce matériel est mis sous la responsabilité de M. Christopher Millard

3. Modalités de mise à disposition.

Ces matériels seront mis à disposition des membres du club selon les modalités suivantes :

- En libre usage à l'occasion des stages ou ateliers, avec mise à disposition de fraises;
- Par emprunt auprès de la personne responsable selon les conditions suivantes :
 - o Caution de 50 € pour le pistolet ;
 - o Caution de 100 € pour l'ensemble moteur ;
 - o Délai maximum de 15 jours ;
 - o Retour impératif du matériel en cas de stage ou d'atelier.
- Les accessoires (fraises ; brosses etc....) sont à la charge de l'emprunteur.

Consignes pour l'utilisation du pistolet :

Veiller à la propreté de l'eau utilisée.

L'appareil doit être systématiquement vidé après utilisation.

Consignes pour l'utilisation du moteur suspendu :

Ne pas brancher sur le secteur avant mise en place totale

Mise en place :

Mettre en place la perche (deux cales sont disponibles si épaisseur de la table insuffisante ;



Brancher le flexible sur le moteur
Bien vérifier le positionnement : **la vis de maintien doit être enfoncée jusqu'au bout !**

Vérifier que le modèle de mandrin correspond à l'accessoire utilisé sinon changer le mandrin (en dévissant l'embout)



Accrocher le moteur (deuxième ressort dans la boîte) ;

Brancher sur le variateur ;
Brancher sur le secteur.

